



FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE (FCO) TRANSPORT DE MARCHANDISES



■ CONTEXTE & OBJECTIFS

A compter de la mise en place du contrat de progrès dans le transport, tout conducteur(trice) de véhicules de transport de marchandises, doit tous les 5 ans, suivre une FCO (Formation Continue Obligatoire) lui permettant de procéder à une mise à jour de ses connaissances dans le domaine théorique et pratique.

- Se perfectionner à la conduite rationnelle en appliquant les règles de sécurité
- Connaître les applications réglementaires régissant la profession
- Avoir connaissance des règles et principes relatifs à la santé, la sécurité routière et la sécurité environnementale
- Etre conscient de l'importance du monde du transport et des attitudes positives à développer à son égard



Durée

35
5
HEURES
JOUR(S)



Pré requis

Être titulaire du permis de conduire de la catégorie C, C1, C1E ou CE en cours de validité et avoir satisfait à l'obligation FIMO.



Public concerné

Tout conducteur(trice) de véhicules de plus de 3.5 tonnes de PTAC, aussi bien en transport public qu'en transport privé de marchandises.

■ TYPE DE FORMATION :

Présentiel

■ PROGRAMME

Accueil et présentation de la formation (0h30)

Bilan des connaissances relatives (3h00)

- réglementations spécifiques aux transports et à la sécurité routière
- techniques et comportements en conduite libre accompagnée (0h30)

Thème 1 - Perfectionnement à la conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité (11h00 dont 6h pour la pratique de la conduite (5h20 de conduite et 0h40 de commentaires pédagogiques)) :

- caractéristiques techniques du véhicule de transport de marchandises
- perfectionnement à une conduite sûre et économique en insistant sur les différentes possibilités offertes par l'informatique embarquée et sur l'optimisation de la consommation de carburant
- le chargement, l'arrimage, la manutention des marchandises dans le respect des consignes de sécurité et la bonne utilisation du véhicule
- application pratique et analyse de la conduite en situation normale comme en situation difficile : 2h30 de conduite individuelle y compris les manoeuvres (dont au maximum 0h30 peuvent être effectuées en recourant à un simulateur haut de gamme ou sur un terrain spécial) auxquelles s'ajoute 0h15 de commentaires pédagogiques

Thème 2 - Application des réglementations (6h00) :

- transport routier de marchandises, temps de conduite et de repos, l'utilisation du chronotachygraphe électronique, formation des conducteurs, conventions collectives, les statuts particuliers
- différentes composantes du secteur du transport de marchandises en national et en international et notamment les différents contrats et documents de transport nécessaires à l'acheminement des marchandises

Thème 3 - Santé, sécurité routière et sécurité environnementale (7h00) :

- la conduite préventive et l'évaluation des situations d'urgence notamment à travers des exercices pratiques et études de cas permettant une approche pragmatique et efficace des situations à risques
- les accidents du travail en circulation et à l'arrêt
- la circulation dans les tunnels

Thème 4 - Service, logistique propres au transport de marchandises (4h00) :

- les comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque de l'entreprise et au développement de la qualité de service
- l'environnement économique du transport routier de marchandises et l'organisation du marché

Test final (3h00)

Evaluation des compétences acquises, corrections et synthèse du stage
Remise de l'attestation de formation

■ METHODOLOGIE UTILISEE

- Cours théoriques et pratiques. En cours collectifs minimum 4 stagiaires, maximum 16 stagiaires en salle
- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes. Salle de cours équipée de moyens multimédias
- Véhicule répondant aux cahiers des charges. Sur la route, 4 stagiaires par véhicule pour la conduite
- Livret de formation et de suivi

■ EVALUATION

Evaluation théorique et pratique.

■ VALIDATION DE LA FORMATION

Si réussite à l'examen, attestation de Formation Continue Obligatoire (FCO) Transport de Marchandises.

■ ENCADREMENT PEDAGOGIQUE

Formateur qualifié.

La convocation et la convention vous seront envoyées
par notre partenaire



Possibilité de prise en charge par un organisme financeur.
La formation est éligible au CPF.